

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

construction

Question écrite n° 2943

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre du logement et de la ville sur la publication du nombre des différents logements construits dans notre pays. En effet, après les très nombreuses polémiques souvent orchestrées par la gauche ces dernières années sur les retards dans ce domaine, dont les gouvernements de droite seraient responsables, il conviendrait que l'opinion publique soit éclairée sur les véritables réalités de ce dossier. Il pourrait ainsi être intéressant de publier, chaque mois, les statistiques des différents logements construits, dans chacun des départements du pays. Ces statistiques permettraient ainsi une communication efficace de l'apport national dans le domaine du logement. Cette communication, comme celle des chiffres de l'emploi, devrait être assez forte pour être lisible et perceptible. Il lui demande donc de lui indiquer si elle compte répondre à cette suggestion.

#### Texte de la réponse

Le service économie, statistique et prospective (SESP) de la direction des affaires économiques internationales (DAEI) publie chaque mois, par département, les flux trimestriels des logements autorisés et commencés. Cette direction du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (MEDAD) procède à une large diffusion de ces statistiques. Par ailleurs, toutes ces publications ainsi que les tableaux statistiques (sous Excel) sont mis en ligne, consultables et téléchargeables sur le site Internet du MEDAD à l'adresse suivante www.statistiques.equipement.gouv.fr/. Comme les données sont publiées en date de prise en compte (c'est-à-dire la date de remontée de l'information par les centres instructeurs et non la date réelle de l'évènement), un flux départemental mensuel n'a pas de sens statistique. Les flux qui remontent par les centres instructeurs (mairies ou DDE) sont irréguliers. Il faut donc toujours regarder la tendance et trois mois paraît le minimum. Au niveau départemental, l'analyse est très liée aux remontées des centres instructeurs (envoi ou non de fichiers un mois donné).

#### Données clés

Auteur : M. Éric Raoult

Circonscription: Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 2943

Rubrique: Logement

Ministère interrogé : Logement et ville Ministère attributaire : Logement et ville

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 14 août 2007, page 5233 **Réponse publiée le :** 22 janvier 2008, page 603